

5. On observe des degrés différents d'intérêt et d'engagement envers le développement durable dans divers pays d'Asie-Pacifique, la différence de ces degrés correspondant à la différence des niveaux de développement économique.

Ont émergé de ces discussions trois recommandations/objectifs qui se veulent une contribution à l'orientation de la politique étrangère du Canada en Asie-Pacifique.

Recommandations

1. Mettre en place des liens internationaux et des réseaux d'influence.
2. Mener à bien et coordonner une action de consultation et de collaboration non officielles, c.-à-d., le processus du deuxième volet (ARF, CSCAP, centres d'études de l'APEC, PECC).
3. Accroître la représentation de Canadiens d'origine asiatique au MAECI et au sein d'organisations internationales à l'oeuvre en Asie-Pacifique.
4. Promouvoir des mécanismes de consultation et de règlement de problèmes au moyen de la collaboration au moyen du processus officiel, à savoir, le volet 1 de l'APEC.
5. Veiller à ce que les questions relatives au développement durable figurent à l'ordre du jour des autres réunions du Forum.
6. Intégrer les contribution du monde des affaires et des ONG aux instances pertinentes de l'APEC.
7. S'assurer que les mandats d'études de faisabilité de projets d'infrastructures bénéficiant d'un financement public comprennent des volets portant sur le développement durable.
8. Expliciter la politique étrangère canadienne en matière de développement durable.
9. Préparer une déclaration énonçant les valeurs liées au développement durable qui font partie de la politique étrangère du Canada.
10. Élaborer et soutenir des stratégies visant à concourir à la mise en oeuvre de structures de valeurs relatives à la problématique du développement durable, valeurs conformes à celles de notre pays. Par exemple :